

Équipe Épistémè

Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques

CREMIS

**Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales
et les discriminations**

Pour citer ce document

Équipe Épistémè (2018). *Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques*, Version 2 du 4 octobre 2018, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS), Montréal, 7 p.



Cette œuvre est sous licence Creative Commons CC BY 4.0. Pour consulter une copie de la licence, visitez <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>

“

Ce guide a été produit dans le cadre d'une subvention de recherche accordée par le CREMIS à Baptiste Godrie (Sociologie, Université de Montréal), Sophie Dupéré (Faculté des sciences infirmières, Université Laval) et Sylvia Bissonnette (Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec). Maxime Boucher a coordonné l'ensemble des activités de l'équipe Épistémè.

Il est suivi d'un **lexique** qui offre, dans un langage clair et accessible, quelques repères sur les notions centrales de l'équipe que sont les **inégalités épistémiques** et les **recherches participatives**. Ces définitions ne prétendent ni être exhaustives ni créer un consensus. Libre à vous de mettre vos propres expériences et réflexions derrière ces notions.

Le projet de guide a émergé et été alimenté au fil des échanges entre les participant.e.s des séminaires thématiques sur les inégalités épistémiques et les recherches participatives organisés au CREMIS entre l'automne 2017 et le printemps 2018.

En plus des trois co-chercheurs et du coordonnateur mentionnés, les participant.e.s à ce séminaire étaient : Abdoulaye Anne, Rana Annous, Aude Bandini, Pierre Chaput, Gaëlle Étémé, Javier Flores, Lucie Gélinau, Geneviève McCready, Florence Piron, Camille Rivet et Joël Xavier.

Nous avons choisi le terme de guide d'autoévaluation (plutôt que, par exemple, celui de grille), car il ne s'agit pas de classer les projets de recherche dans des catégories de « bons » ou « mauvais », mais de donner des balises permettant aux chercheurs.ses et à leurs partenaires d'identifier et de réduire les inégalités épistémiques qui se jouent au cœur des processus de recherche.

À propos de l'équipe ÉPISTÉMÈ

Cette équipe analyse et expérimente des pratiques de co-construction des connaissances dans les champs du social et de la santé. L'apport spécifique de l'équipe est de considérer ces pratiques sous l'angle des inégalités épistémiques qu'elles aggravent, maintiennent ou réduisent.

Pour toute question, contactez Baptiste Godrie : baptiste.godrie@umontreal.ca.

Ce guide est une production Creative Commons. Vous êtes autorisé à la copier, distribuer et communiquer par tous les moyens et tous les formats, et à l'adapter ou à créer du matériel pour toute utilisation, à condition de créditer l'œuvre originale et d'indiquer les modifications que vous avez apportées à l'œuvre. Vous êtes invité à communiquer vos modifications, usages et commentaires à l'équipe.

À appliquer à un projet de recherche en cours ou terminé

1) Nom du projet de recherche

- Termes utilisés pour désigner le projet et raisons ayant motivé ce choix

2) Problématique et objectif(s) du projet de recherche

- Personnes à l'origine du projet
- Par qui les enjeux sont-ils problématisés? Les groupes – personnes interpellé(e)s ont-ils/elles eu les moyens de partager leur interprétation de la situation? Quel statut a été donné à ces interprétations (par exemple, croyances, expériences de vie, savoirs expérientiels, etc.) ?
- Est-ce que des oppressions et/ou des inégalités étaient identifiées dès l'origine comme une dimension à part entière de la situation?
- Finalités du projet
 - Accords ou divergences selon les différents groupes/personnes
 - Les finalités du projet ont-elles fait l'objet d'une entente formelle ou informelle ? Dans quels termes ?
 - Est-ce que le projet visait explicitement à réduire des inégalités, lesquelles et comment?

3) Les personnes/groupes impliqué(e)s et leurs savoirs

- Personnes et groupes impliqué(e)s
- Désignation de ces personnes/groupes
 - Par eux/elles-mêmes ou par un groupe tiers ?
- Identification et distinction des différents types de savoirs en présence
 - Lesquels, par qui et avec quels termes sont-ils désignés (par exemple, savoir-faire, savoir-être, savoir-dire, savoirs scientifiques, expérientiels/pratiques, artistiques, locaux, traditionnels, etc.) ?
 - Qu'est-ce que ces termes traduisent des rapports entre les groupes en présence ?
 - Quels sont les savoirs moins reconnus, mis de côté ou ignorés ?
 - Les savoirs moins reconnus ont-ils été valorisés et, si oui, de quelle manière ? Par exemple, en accordant du temps aux témoignages, à la formation des membres de l'équipe de recherche par les personnes concernées, la lecture de textes « profanes » issus des personnes concernées et par la suite cités dans les publications scientifiques, etc.

4) Production des savoirs

- Savoirs produits durant le processus de recherche
 - Quels sont les apprentissages réalisés en cours de recherche par les groupes (scientifiques, politiques, en termes d'action collective, etc.) ?
 - Par quel processus (méthodes de collecte des données, analyse, rédaction, etc.) et par qui ?
 - Des balises éthiques ont-elles été posées en ce qui concerne la propriété des données, les savoirs produits et leur diffusion ?
 - Ces choix ont-ils fait l'objet de discussions (en amont, durant la recherche, en fin de recherche) et d'un accord ?
- Validation des savoirs produits
 - Quel(s) groupe(s) ont participé à la validation des savoirs?
 - Par le biais de quels processus ? À quelles étapes de la recherche? Par exemple, lors de la recension, lors de la définition de la problématique, etc.
- Appropriation ou mise en commun des savoirs
 - Des groupes ou personnes ont-ils profité davantage que les autres des savoirs produits durant la recherche? D'un point de vue économique, symbolique, politique, etc. ?
 - Lesquel(le)s et pourquoi?

5) Diffusion des savoirs

- À destination de quel(s) public(s) et par le biais de quel(s) format(s) ? Par exemple, rapports aux bailleurs de fonds, articles scientifiques, outils multimédias, manifestation, pétition, réunion publique d'information, pièce de théâtre, etc.
- Des règles balisent-elles qui a le droit de diffuser les savoirs acquis et dans quelles circonstances? Qui participe effectivement à la diffusion des savoirs?
- Qui a reçu de l'argent, et pour quelle(s) raison(s), pour sa participation au processus de recherche? Par exemple, salaire, dédommagement, remboursement, etc.
- Les membres de l'équipe ont-ils tous accès aux connaissances et autres produits de la recherche? Par exemple, copies de textes publiés, CD avec vidéos de conférences, photos prises, etc.

6) Maintien/réduction des inégalités épistémiques

Au sein de l'équipe de recherche

- Avez-vous vécu/été témoin de situations de violence épistémique? Par exemple, décredibilisation d'un groupe ou du point de vue d'une personne ? Qu'est-ce que cela vous a fait vivre (émotions, sentiments) ?
- Des personnes/groupes ont-ils/elles été exclu.e.s au cours du processus de recherche? Comment expliquez-vous ces situations?
- Les personnes ou groupes ayant des positions et/ou des savoirs habituellement crédibilisés ou décredibilisés ont-ils trouvé dans la recherche une place plus égalitaire? Comment?
- Quelles sont les stratégies mises en place, au cours de la recherche, pour réduire les inégalités épistémiques?
 - Stratégies individuelles : écoute, ouverture d'esprit, humilité, réflexivité, etc.
 - Stratégies collectives : groupes non-mixtes, balises éthiques, réflexion sur les critères d'intégration de personnes externes, reconnaissance des multiples positions qu'une personne peut avoir ou avoir eu, etc.

Pour les publics concernés par la recherche

- La recherche a-t-elle eu pour effet de réduire les inégalités épistémiques vécues par certains groupes sociaux?
 - La recherche a-t-elle permis à des groupes de transformer les préjugés qui pèsent sur leur crédibilité?
 - La recherche a-t-elle permis de créer des nouveaux savoirs (nouveaux termes, arguments, données chiffrées, etc.) permettant aux groupes qui subissent ces inégalités de les dénoncer?
 - La recherche a-t-elle permis d'outiller les personnes concernées dans l'acquisition et l'appropriation de nouvelles connaissances dans le but de déconstruire, critiquer et, le cas échéant, transformer les injustices épistémiques?

7) Évaluation du point de vue des inégalités épistémiques

- Est-ce que des points de vue, des pratiques et des savoirs ont changé, lesquels et pour quelles raisons ?
- La recherche a-t-elle entraîné un partage, une compréhension mutuelle, voire une réflexion critique sur les différents points de vue, ou a-t-elle plutôt campé les personnes/groupes sur leurs propres positions ?
- Est-ce que les participant.e.s à la recherche ont pu sortir de la position et de l'image auxquelles ils/elles sont souvent assignés?
- À quel point la recherche a-t-elle été influencée par des facteurs externes (contexte de la recherche, financement, exigence des bailleurs de fonds, préjugés, médias, pressions politiques, etc.) ? Ces facteurs ont-ils été pris en compte, nommés, explicités? Si oui, où et quand?
- Avec quels critères jugez-vous de la réussite ou de l'échec de la recherche ?

Lexique

Inégalités épistémiques

Lorsque les témoignages de femmes victimes d'agression sexuelle sont d'emblée mis en doute par les personnes qui reçoivent leurs plaintes, que des personnes avec un suivi en santé mentale sont renvoyées chez elles sans examen lorsqu'elles se présentent à l'urgence pour un problème de santé physique, lorsqu'on n'accorde aucune crédibilité aux propos d'une personne qui a l'air d'un « itinérant » alors qu'on en donnerait à une personne ne répondant pas à ce stéréotype, les membres de chacun de ces groupes subissent des inégalités en vertu de leur appartenance ou assignation à un groupe social donné et souvent stigmatisé (sexisme dans le cas des femmes, sanisme dans le cas des personnes avec un diagnostic de santé mentale, classisme dans le cas des personnes qui n'ont pas de domicile).

Ces inégalités sont dites « épistémiques », car elles touchent à la capacité de ces personnes de dire ce qu'elles vivent, de témoigner de leur vécu et, plus fondamentalement, d'être considérées comme des sujets fiables et compétents en matière de transmission de l'information et des connaissances.

Il existe une multitude d'inégalités épistémiques, qui se glissent plus ou moins subtilement dans les interactions quotidiennes. Il peut s'agir du refus brutal d'écouter quelqu'un ou encore de réagir par un rire moqueur et une attitude sceptique qui traduisent la moindre crédibilité qu'on accorde d'emblée à cette personne en vertu de son appartenance à un groupe social.

Dans certains cas, ces comportements ne sont pas consciemment mis en œuvre par les personnes. En raison des préjugés ambiants, par exemple véhiculés par certains médias, des personnes peuvent entretenir une défiance particulière envers les réfugiés ou les personnes en situation de pauvreté. D'autres facteurs, comme les conditions de travail, le sous-effectif ou encore le manque de formation, peuvent également produire ou aggraver des inégalités épistémiques.

Un autre cas de figure rentre dans la catégorie de ces inégalités épistémiques. Il s'agit de la situation dans laquelle se retrouvent les membres de groupes qui subissent des oppressions, mais qui ne trouvent pas dans le langage ordinaire les termes appropriés pour nommer et dénoncer la violence qu'ils subissent. Par exemple, la violence sexuelle exercée par les hommes à l'égard des femmes sur leurs lieux de travail était beaucoup plus difficile à faire reconnaître et à dénoncer avant que le concept de harcèlement sexuel soit inventé par des femmes. On peut aussi faire le parallèle avec d'autres termes élaborés par les mouvements féministes (viol conjugal, double journée de travail, charge mentale, etc.) qui visent à mettre en mots l'ordre patriarcal et les violences sexistes subies par les femmes. En nommant ces rapports de pouvoir, les mouvements sociaux visent à les faire reconnaître dans l'espace public et à les transformer. Les exemples pourraient être multipliés.

Ces concepts (ou du moins les réalités qu'ils désignent) sont aujourd'hui développés dans le monde académique dans un langage difficilement accessible. Pourtant, ils ont été forgés originellement au sein de mouvements sociaux et désignent des violences vécues quotidiennement par les membres de groupes historiquement discriminés. Ils nous concernent tou.te.s et nous avons chacun.e notre mot à dire sur ces réalités et la façon de les exprimer.

Recherches participatives

Compte tenu de la diversité de traditions intellectuelles (et des termes) ayant contribué à l'essor, puis au développement des recherches participatives, il apparaît d'emblée illusoire d'en produire une définition unifiée. Nous distinguons ici deux définitions : l'une « faible » (dans le sens où elle plus facile à atteindre) et une définition « forte » (plus contraignante, mais plus radicale).

Définition faible

De manière générale, une recherche participative rassemble des personnes appartenant à différents horizons, par opposition à une recherche universitaire traditionnelle qui implique uniquement des chercheurs.es. Provenant de différents horizons, ces personnes ne parlent pas tout à fait le même langage, ne voient pas les enjeux tout à fait sous le même angle, ce qui conduit à expliciter, débattre et re(définir) constamment les termes qui sont pris pour acquis chez les uns et les autres. Par exemple, le terme autonomie renvoie à des réalités différentes que l'on soit un jeune de 15 ans encore soumis à l'autorité parentale, un.e praticien.ne d'une unité de soutien à domicile auprès de personnes âgées ou encore un.e chercheur.se travaillant sur la citoyenneté à l'époque médiévale.

Par distinction à un processus classique de recherche, le rôle de ces personnes impliquées dépasse celle de simples informateurs (par les biais des questionnaires ou des entrevues de recherche). Elles ont un rôle actif dans plusieurs ou toutes les étapes du processus de recherche, ce qui leur donne un contrôle plus ou moins fort sur le déroulement de la recherche et la production des connaissances. Elles peuvent, par exemple, participer à la collecte des données ou à leur diffusion par le biais de présentations dans des colloques.

Définition forte

De manière plus radicale, on pourrait dire qu'est participative une recherche qui permet aux différentes personnes impliquées de questionner centralement les rapports de pouvoir dans la production des savoirs scientifiques, et qui questionne la frontière entre ce qui est reconnu en tant que savoir scientifique et ce qui ne l'est pas. Cela peut se traduire par la mise en place de balises éthiques sur la propriété collective des connaissances ou leur diffusion en libre-accès.

Pour Gélinau *et al.* (2015), les recherches participatives mettent de l'avant quatre droits fondamentaux, à savoir : 1) le droit de produire des connaissances scientifiques pour les non-experts scientifiques; 2) le droit de parole des personnes qui vivent des situations d'exclusion, de subordination ou de marginalité, à titre d'expertes de vécu ou de pratique; 3) le droit de penser des acteurs profanes et d'être reconnus dans leur capacité d'analyse critique; et 4) le droit de cité qui accorde la possibilité aux acteurs profanes de revendiquer une propriété intellectuelle sur les savoirs scientifiques qu'ils ont contribué à produire.